

**Avis de presse le 26 mars 2022**

**INFORMATION REGLEMENTEE (AR 14 NOVEMBRE 2007)**

**LE CERTIFICAT FONCIER SA**  
Avenue des Arts, 58  
1000 – BRUXELLES  
RPM n° 0403.207.224

**CERTIFICATS DE PLACEMENT  
IMMOBILIER  
« WOLUWE SHOPPING CENTER »  
EN LIQUIDATION  
ISIN BE 0003571792**

**CERTIFICATS DE PLACEMENT  
IMMOBILIER  
« WOLUWE EXTENSION »  
EN LIQUIDATION  
ISIN BE 0003600112**

Le présent avis se réfère à l'avis précédent du 28 août 2021 dans le cadre de la liquidation des sociétés internes « Woluwe Shopping Center » et « Woluwe Extension ».

Les sociétés internes sont entrées en liquidation à la suite de la cession des droits réels dans le centre commercial par les actes authentiques du 1<sup>er</sup> mars 2018. Il est fait référence aux rapports de liquidation sur les exercices 2018, 2019 et 2020 qui décrivent la procédure de valorisation des droits réels de la des sociétés internes, la cession effective de ces droits et les distributions des précédents acomptes de liquidation effectuées le 14 mars 2018, le 30 avril 2019 et le 24 juin 2020.

Suite à l'avancement dans la liquidation des sociétés internes, il a été décidé de répartir un dernier solde de liquidation et en date du 30 mars 2022 :

- **Pour les titulaires de certificats de placement immobilier « Woluwe Shopping Center »**

Coupon n° 74 à concurrence d'un montant de € 7,25 brut, soit un montant net de € 5,08 après déduction du précompte mobilier au taux de 30%.

Le coupon sera payable via ING Belgique (System Paying Agent) à partir du 30 mars 2022.  
Les dates valables par ailleurs sont : ex date 28 mars 2022 et record date 29 mars 2022.

- **Pour les titulaires de certificats de placement immobilier « Woluwe Extension » :**

Coupon n° 34 à concurrence d'un montant de € 7,50 brut, soit un montant net de € 5,25 après déduction du précompte mobilier au taux de 30%.

Le coupon sera payable via ING Belgique (System Paying Agent) à partir du 30 mars 2022.  
Les dates valables par ailleurs sont : ex date 28 mars 2022 et record date 29 mars 2022.

Cette distribution représente le solde de liquidation et ne comprend pas de remboursement.

**Après paiement de ces coupons, les certificats de placement immobilier « Woluwe Shopping Center » et immobilier « Woluwe Extension » seront sans objet ni valeur.**

Pour plus d'information sur ce point, les titulaires de certificats sont invités à prendre connaissance des rapports de la Gérante relatives aux clôtures de liquidation de chacune des sociétés internes ainsi qu'aux comptes des sociétés internes au 31 décembre 2021 et au 31 janvier 2022.

Ces rapports et comptes et les rapports de SA Le Certificat Foncier aux titulaires de certificats seront disponibles à partir du 30 mars 2022.

Ils peuvent être demandés auprès de S.A. Le Certificat Foncier (tél. 02/609.68.14 – fax n° 02/609.68.60) et seront également disponibles à partir du 26 mars 2022 sur le site web :

<https://www.agrealestate.eu/certificats-immobiliers/>

L'Assemblée annuelle d'information des titulaires de certificats se tiendra le 4 mai 2022 à 10h30 pour le Certificat Immobilier « Woluwe Extension » et à 14h00 pour le Certificat Immobilier « Woluwe Shopping Center ». Ces assemblées d'information se tiendront uniquement par conférence téléphonique ouvert à tout titulaire de certificats. Les intéressés peuvent contacter Madame Sofie De Smedt (tel. 02/226.23.32 – mail : [sofie.desmedt@agrealestate.eu](mailto:sofie.desmedt@agrealestate.eu)) afin de recevoir les coordonnées pour accéder aux conférences téléphoniques précitées.